

SST Sauveteur Secouriste du Travail

Mis à jour le 19 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Aucun pré requis.

Public visé

Toute personnes souhaitant obtenir le SST.

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

14 heures

Validation

Un Certificat de Sauveteur Secouriste du travail sera délivré au candidat s'il a participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Contrôle continue

Entrée-sortie permanente

Non

Code RS : /

Objectifs professionnels

Préparer au Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) sous contrôle de la CARSAT et de l'INRS / Adaptation évolutive des conditions de travail.

Contenu

- Le rôle du sauveteur secouriste du travail et le cadre juridique de son intervention,
- Connaître les principes de la prévention des risques professionnels,
- Identifier et supprimer ou isoler les dangers auxquels est soumise la victime sans s'exposer soi-même,
- Intervenir dans une situation d'accident (protéger, examiner, faire alerter, secourir),
- Informer son responsable d'une situation dangereuse,
- Approche des situations inhérentes aux risques spécifiques,
- Evaluation.

Modalités pédagogiques

- Un intervenant expérimenté, utilisant des méthodes actives et individualisées d'animation,
 - Des outils d'évaluation permettant de valider et de certifier les capacités acquises par l'apprenant,
 - Prise en compte des spécificités de l'entreprise – 1 mémento de fin de stage remis à chaque stagiaire –
- Le GRETA-CFA fourni le matériel et les équipements de protection individuelle

Profil des intervenants

Formateur SST habilités par la CARSAT et à jour de MAC

Les plus

Taux de satisfaction

98% de stagiaires satisfaits

Réussite aux examens

99 %

Insertion professionnelle

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/>

Délais et modalités d'accès

La formation est accessible à tout moment, sur simple demande et au minimum 15 jours avant le démarrage de la formation

Le délai d'accès à la formation est fixé à 2 mois minimum jusqu'au

SST Sauveteur Secouriste du Travail

démarrage de l'action (sauf contraintes organisationnelles, disponibilités ou modalités de financement).

Financements possibles

France travail (AIF), OPCO, FAFTT, Entreprise

Poursuite de parcours

Le SST doit être recyclé tous les 2 ans.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037